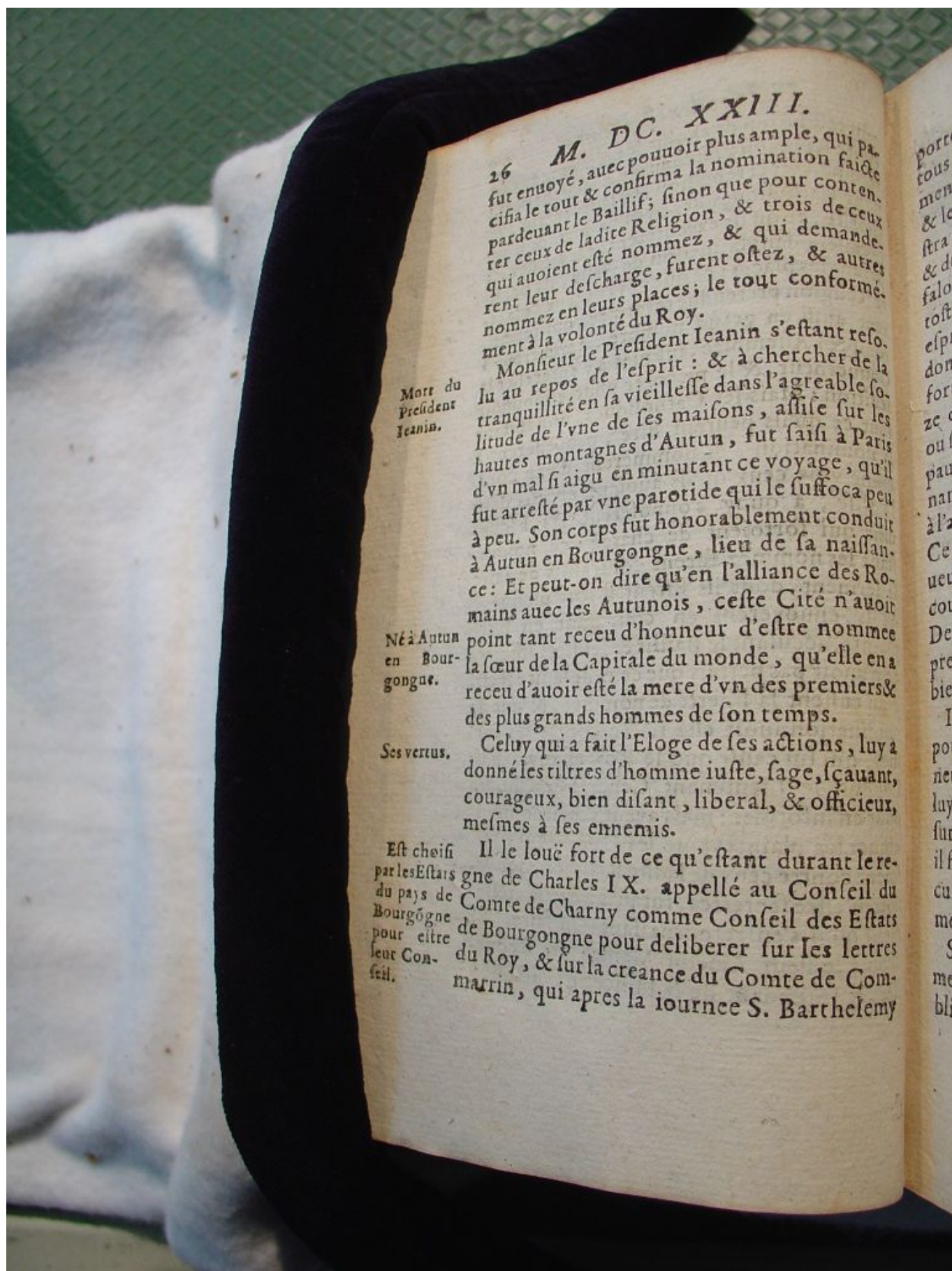


1623\_26.jpg



26 M. DC. XXIII.

fut enuoyé, avec pouuoir plus ample, qui pa-  
cifia le tout & confirma la nomination faicte  
pardeuant le Baillif; sinon que pour conten-  
ter ceux de ladite Religion, & trois de ceux  
qui auoient esté nommez, & qui demande-  
rent leur descharge, furent ostez, & autres  
nommez en leurs places; le tout conformé-  
ment à la volonté du Roy.

Mort du  
President  
Jeanin.

Monsieur le President Jeanin s'estant reso-  
lu au repos de l'esprit : & à chercher de la  
tranquillité en sa vieillesse dans l'agreable so-  
litude de l'vne de ses maisons, assise sur les  
hautes montagnes d'Autun, fut saisi à Paris  
d'un mal si aigu en minuant ce voyage, qu'il  
fut arresté par vne parotide qui le suffoca peu  
à peu. Son corps fut honorablement conduit  
à Autun en Bourgogne, lieu de sa naissan-  
ce: Et peut-on dire qu'en l'alliance des Ro-  
mains avec les Autunois, ceste Cité n'auoit

Né à Autun  
en Bour-  
gogne.

point tant receu d'honneur d'estre nommee  
la sœur de la Capitale du monde, qu'elle en a  
receu d'auoir esté la mere d'un des premiers &  
des plus grands hommes de son temps.

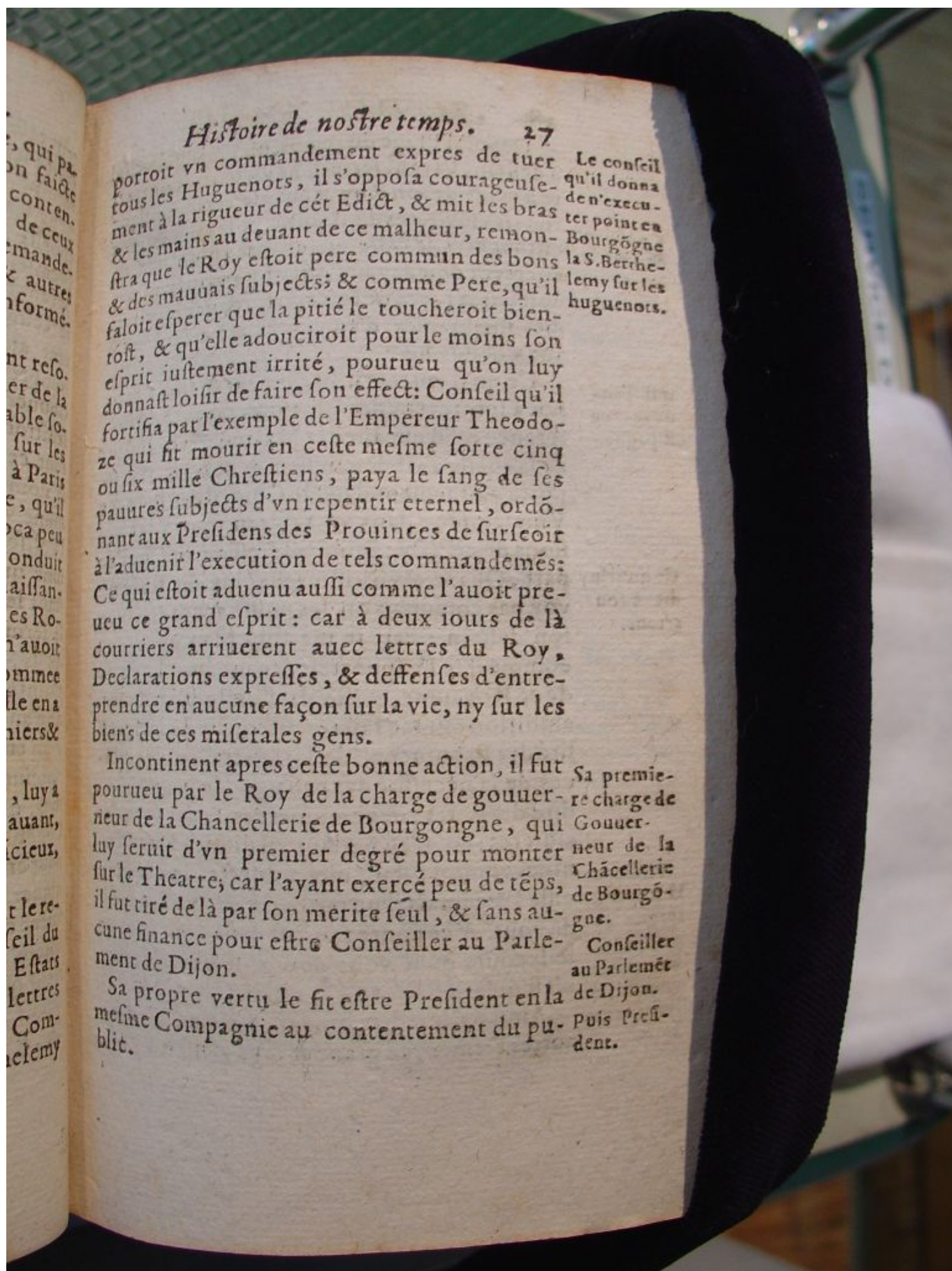
Ses vertus.

Celuy qui a fait l'Eloge de ses actions, luy a  
donné les tiltres d'homme iuste, sage, scauant,  
courageux, bien disant, liberal, & officieux,  
mesmes à ses ennemis.

Est choisi  
par les Estats  
du pays de  
Bourgogne  
pour estre  
leur Con-  
seil.

Il le louë fort de ce qu'estant durant le re-  
gne de Charles IX. appelé au Conseil du  
Comte de Charny comme Conseil des Estats  
de Bourgogne pour deliberer sur les lettres  
du Roy, & sur la creance du Comte de Com-  
marrin, qui apres la iournee S. Barthelemy

1623\_27.jpg



*Histoire de nostre temps.* 27

portoit vn commandement expres de tuer tous les Huguenots, il s'opposa couragement à la rigueur de cét Edict, & mit les bras & les mains au deuant de ce malheur, remonstra que le Roy estoit pere commun des bons & des mauuais subjects; & comme Pere, qu'il falloit esperer que la pitié le toucheroit bientôt, & qu'elle adouciroit pour le moins son esprit iustement irrité, pourueu qu'on luy donnast loisir de faire son effect: Conseil qu'il fortifia par l'exemple de l'Empereur Theodoze qui fit mourir en ceste mesme sorte cinq ou six mille Chrestiens, paya le sang de ses pauures subjects d'un repentir eternal, ordonnant aux Presidens des Prouinces de surseoir à l'aduenir l'execution de tels commandemés: Ce qui estoit adueni aussi comme l'auoit preueu ce grand esprit: car à deux iours de là courriers arriuerent avec lettres du Roy, Declarations expresses, & deffenses d'entreprendre en aucune façon sur la vie, ny sur les biens de ces miserales gens.

Incontinent apres ceste bonne action, il fut pourueu par le Roy de la charge de gouuerneur de la Chancellerie de Bourgongne, qui luy seruit d'un premier degré pour monter sur le Theatre; car l'ayant exercé peu de tēps, il fut tiré de là par son merite seul, & sans aucune finance pour estre Conseiller au Parlement de Dijon.

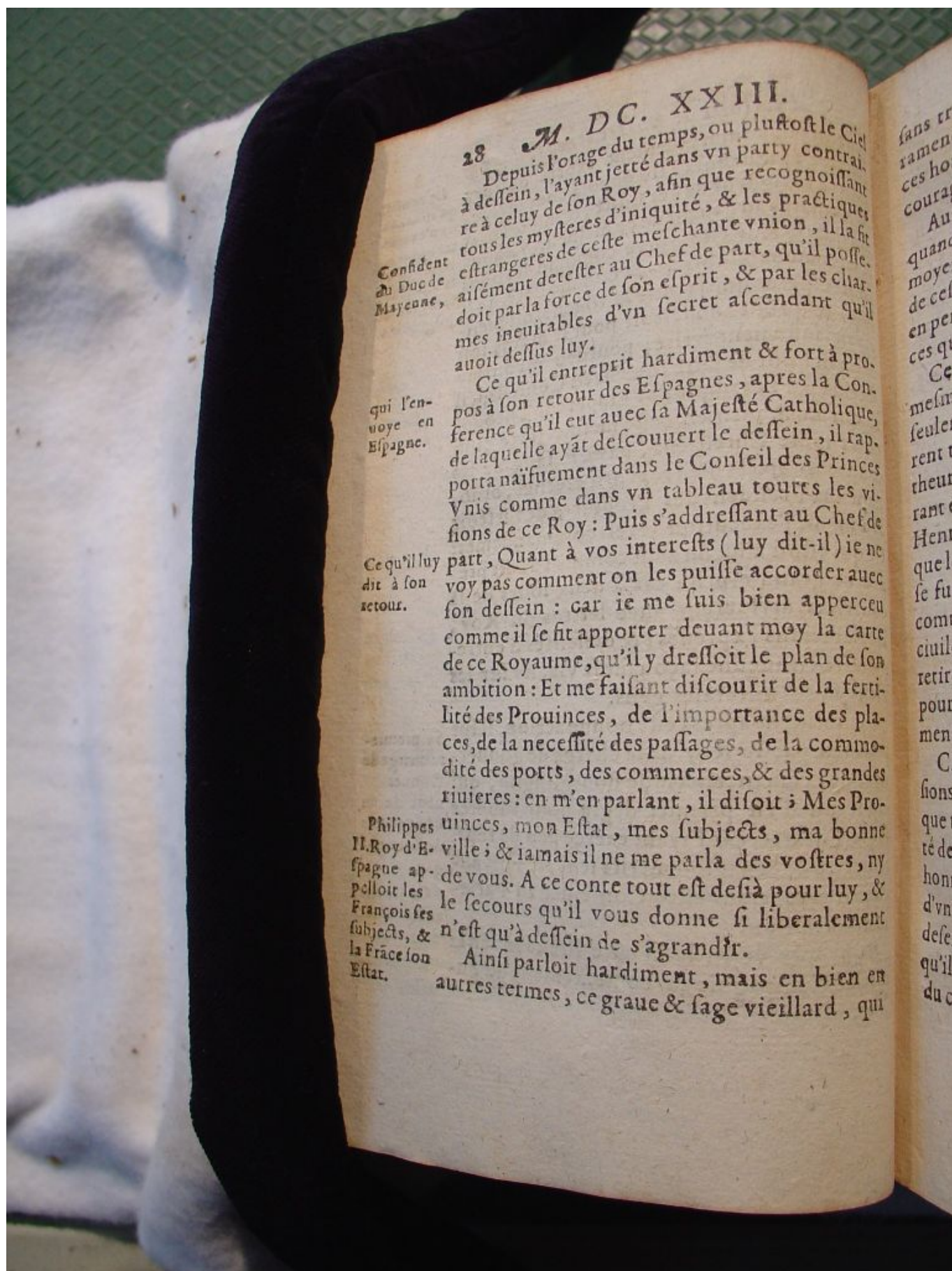
Sa propre vertu le fit estre President en la mesme Compagnie au contentement du public.

Le conseil qu'il donna de n'excuter point en Bourgogne la S. Berthelemy sur les huguenots.

Sa premiere charge de Gouuerneur de la Chancellerie de Bourgogne.

Conseiller au Parlemēt de Dijon. Puis President.

1623\_28.jpg



28 M. DC. XXIII.

Depuis l'orage du temps, ou plustost le Ciel  
à dessein, l'ayant jetté dans vn party contrai-  
re à celui de son Roy, afin que recognoissant  
tous les mysteres d'iniquité, & les pratiques  
estrangees de ceste meschante vnion, il la fit  
aisément detester au Chef de part, qu'il posse-  
doit par la force de son esprit, & par les char-  
mes ineuitables d'vn secret ascendant qu'il  
auoit dessus luy.

Confident  
du Duc de  
Mayenne,

qui l'en-  
uoye en  
Espagne.

Ce qu'il luy  
dit à son  
retour.

Ce qu'il entreprit hardiment & fort à pro-  
pos à son retour des Espagnes, apres la Con-  
ference qu'il eut avec sa Majesté Catholique,  
de laquelle ayât descouvert le dessein, il rap-  
porta naïfvement dans le Conseil des Princes  
Vnis comme dans vn tableau toures les vi-  
sions de ce Roy: Puis s'adressant au Chef de  
part, Quant à vos interests (luy dit-il) ie ne  
voy pas comment on les puisse accorder avec  
son dessein: car ie me suis bien apperceu  
comme il se fit apporter deuant moy la carte  
de ce Royaume, qu'il y dresseoit le plan de son  
ambition: Et me faisant discourir de la ferti-  
lité des Prouinces, de l'importance des pla-  
ces, de la necessité des passages, de la commo-  
dité des ports, des commerces, & des grandes  
riuieres: en m'en parlant, il disoit: Mes Pro-  
uinces, mon Estat, mes subjects, ma bonne  
ville; & iamais il ne me parla des vostres, ny  
de vous. A ce conte tout est desjà pour luy, &  
le secours qu'il vous donne si liberalement  
n'est qu'à dessein de s'agrandir.

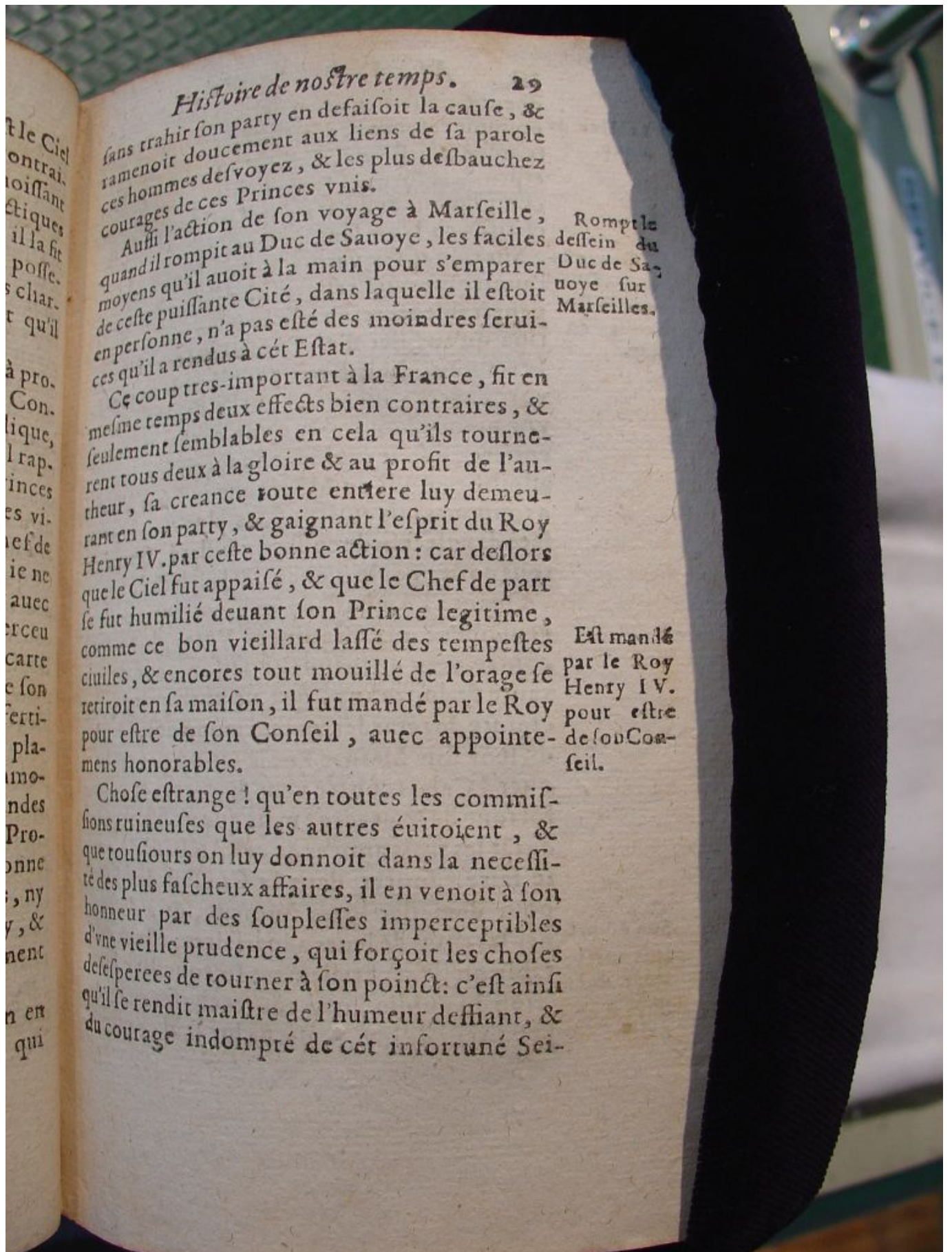
Philippe  
II. Roy d'E-  
spagne ap-  
pelloit les  
Francois ses  
subjects, &  
la France son  
Estat.

Ainsi parloit hardiment, mais en bien en  
autres termes, ce graue & sage vieillard, qui

sans tra-  
ramene  
ces hon-  
courag  
Aut  
quand  
moyen  
de cest  
en per  
ces qu

Ce  
mesin  
seulen  
rent t  
rheur  
rant e  
Henr  
que le  
se fut  
comm  
ciuile  
retire  
pour  
mens  
Ch  
sions  
que t  
té des  
honn  
d'vne  
desef  
qu'il  
du c

1623\_29.jpg



*Histoire de nostre temps.* 29

sans trahir son party en defaisoit la cause, & ramenoit doucement aux liens de sa parole ces hommes desvoyez, & les plus desbauchez courages de ces Princes vnis.

Aussi l'action de son voyage à Marseille, quand il rompit au Duc de Sauoye, les faciles moyens qu'il auoit à la main pour s'emparer de ceste puissante Cité, dans laquelle il estoit en personne, n'a pas esté des moindres serui-  
ces qu'il a rendus à cét Estat.

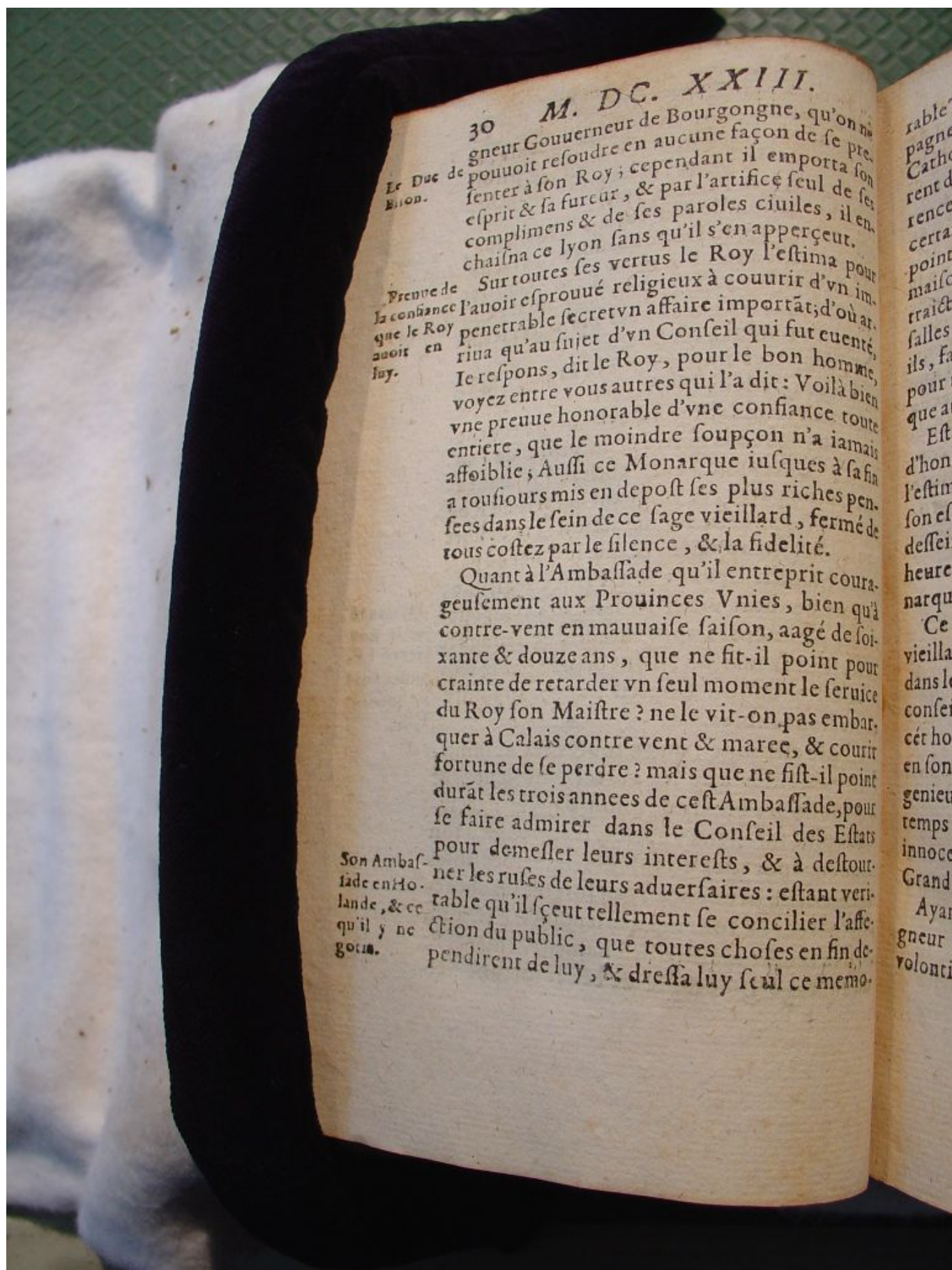
Rompt le dessein du Duc de Sauoye sur Marseille.

Ce coup tres-important à la France, fit en mesme temps deux effectz bien contraires, & seulement semblables en cela qu'ils tournerent tous deux à la gloire & au profit de l'auteur, sa creance toute entiere luy demeurant en son party, & gagnant l'esprit du Roy Henry IV. par ceste bonne action: car deslors que le Ciel fut appaisé, & que le Chef de party se fut humilié deuant son Prince legitime, comme ce bon vieillard lassé des tempestes ciuiles, & encores tout mouillé de l'orage se retiroit en sa maison, il fut mandé par le Roy pour estre de son Conseil, avec appointemens honorables.

Est mandé par le Roy Henry IV. pour estre de son Conseil.

Chose estrange! qu'en toutes les commissions ruineuses que les autres euitoient, & que tousiours on luy donnoit dans la necessité des plus fascheux affaires, il en venoit à son honneur par des souplesses imperceptibles d'une vieille prudence, qui forçoit les choses desesperées de tourner à son poinct: c'est ainsi qu'il se rendit maistre de l'humeur desfiant, & du courage indompté de cét infortuné Sei-

1623\_30.jpg



30 M. DC. XXIII.

Le Duc de Bourgogne, qu'on ne pouuoit resoudre en aucune façon de se presenter à son Roy ; cependant il emporta son esprit & sa fureur, & par l'artifice seul de ses complimens & de ses paroles ciuiles, il enchaîna ce Lyon sans qu'il s'en apperceut.

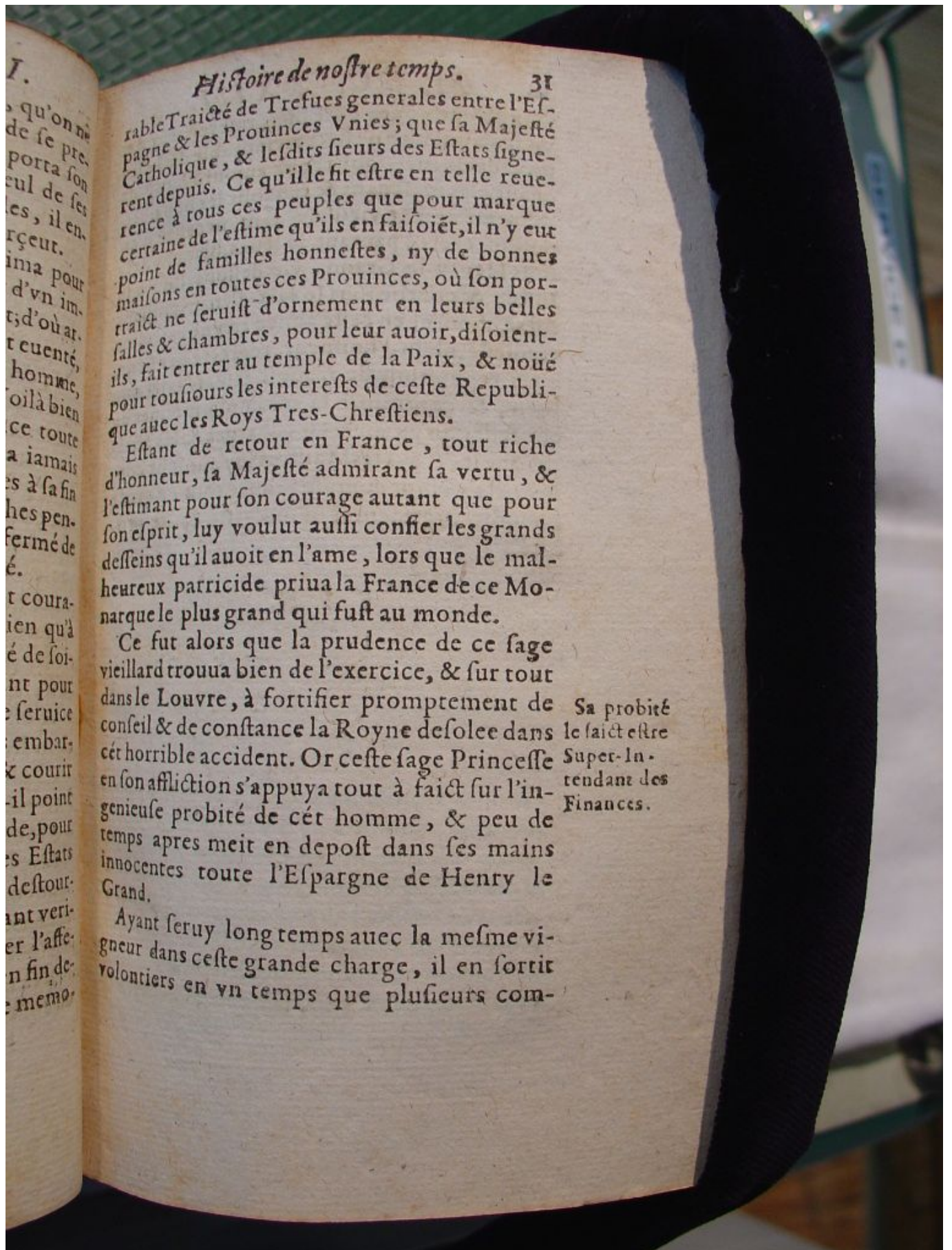
Preuve de la confiance que le Roy auoit en luy. Sur toutes ses vertus le Roy l'estima pour l'auoir esproué religieux à courir d'un impénétrable secret vn affaire importât, d'où arriua qu'au sujet d'un Conseil qui fut euenté, le respons, dit le Roy, pour le bon homme, voyez entre vous autres qui l'a dit : Voilà bien vne preuve honorable d'une confiance toute entiere, que le moindre soupçon n'a iamais affoiblie ; Aussi ce Monarque iusques à sa fin a tousiours mis en depost ses plus riches pensees dans le sein de ce sage vieillard, fermé de tous costez par le silence, & la fidelité.

Son Ambassade en Hollande, & ce qu'il y negotia.

Quant à l'Ambassade qu'il entreprit courageusement aux Prouinces Vnies, bien qu'à contre-vent en mauuaise saison, aagé de soixante & douze ans, que ne fit-il point pour crainte de retarder vn seul moment le seruice du Roy son Maistre ? ne le vit-on pas embarquer à Calais contre vent & marée, & courir fortune de se perdre ? mais que ne fist-il point durant les trois années de cest Ambassade, pour se faire admirer dans le Conseil des Estats pour demesler leurs interets, & à destourner les ruses de leurs aduersaires : estant veritable qu'il sceut tellement se concilier l'affection du public, que toutes choses en fin dependirent de luy, & dressa luy seul ce memo-

table  
paigne  
Catho  
rent d  
rence  
certai  
point  
maiso  
traict  
salles  
ils, fa  
pour t  
que at  
Est  
d'hon  
l'estim  
son esp  
dessein  
heure  
narqu  
Ce  
vieilla  
dans le  
consei  
cét ho  
en son  
genieu  
temps  
innoc  
Grand  
Ayan  
gneur  
volonti

1623\_31.jpg



*Histoire de nostre temps.* 31

able Traicté de Trefues generales entre l'Espagne & les Prouinces Vnies; que sa Majesté Catholique, & lesdits sieurs des Estats signerent depuis. Ce qu'il le fit estre en telle reuerence à tous ces peuples que pour marque certaine de l'estime qu'ils en faisoient, il n'y eut point de familles honnestes, ny de bonnes maisons en toutes ces Prouinces, où son portrait ne seruisst d'ornement en leurs belles salles & chambres, pour leur auoir, disoient-ils, fait entrer au temple de la Paix, & nouë pour tousiours les interets de ceste Republique avec les Roys Tres-Chrestiens.

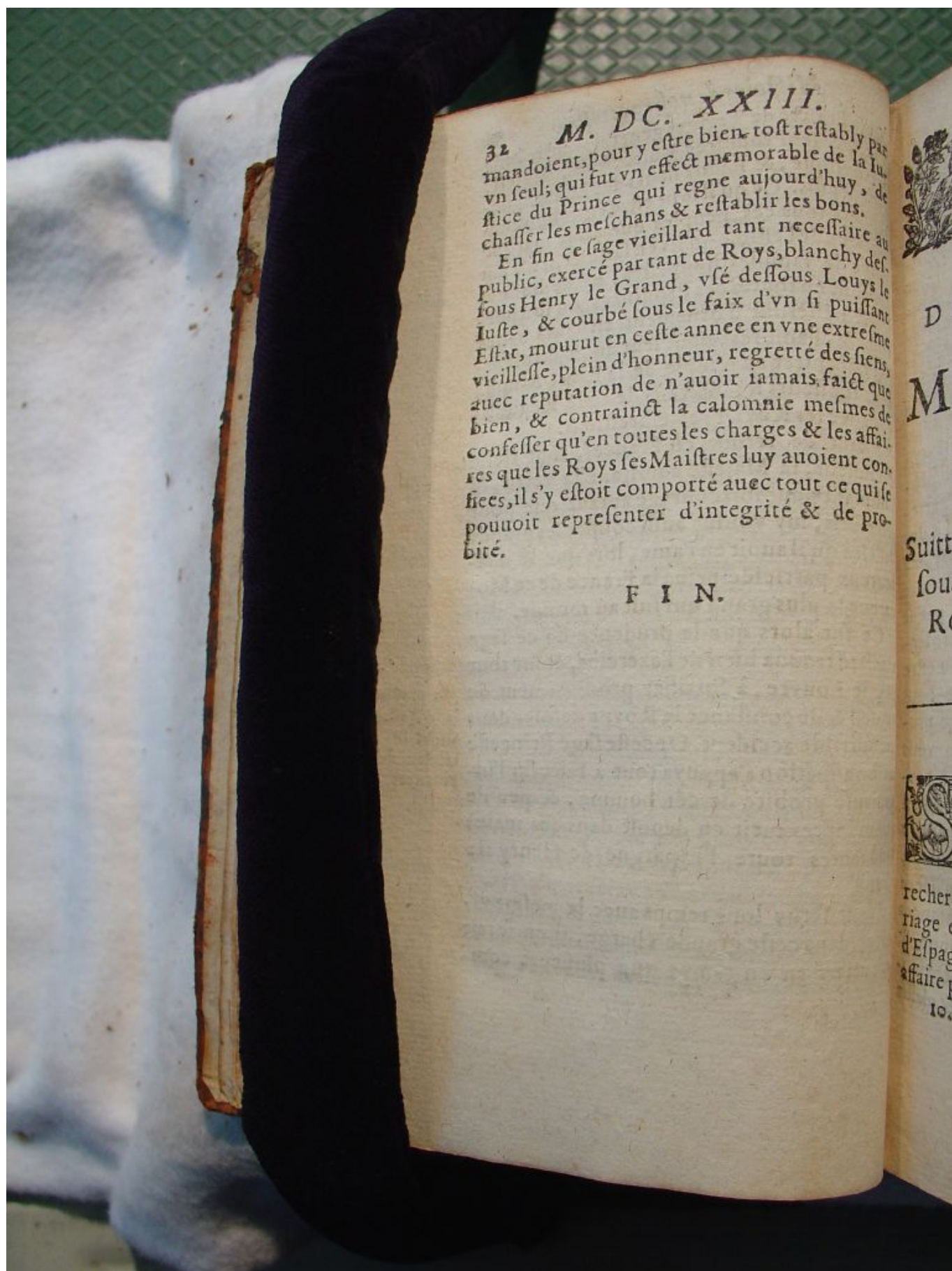
Estant de retour en France, tout riche d'honneur, sa Majesté admirant sa vertu, & l'estimant pour son courage autant que pour son esprit, luy voulut aussi confier les grands desseins qu'il auoit en l'ame, lors que le malheureux parricide priua la France de ce Monarque le plus grand qui fust au monde.

Ce fut alors que la prudence de ce sage vieillard trouua bien de l'exercice, & sur tout dans le Louvre, à fortifier promptement de conseil & de constance la Royne desolee dans cét horrible accident. Or ceste sage Princeesse en son affliction s'appuya tout à faiçt sur l'ingenieuse probité de cét homme, & peu de temps apres meit en depost dans ses mains innocentes toute l'Espargne de Henry le Grand.

Ayant seruy long temps avec la mesme vigueur dans ceste grande charge, il en sortit volontiers en vn temps que plusieurs com-

Sa probité  
le faiçt estre  
Super-Intendant des  
Finances.

1623\_32.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**